



## **PROCEDURE ADAPTEE**

(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

**Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-150784**

**ORGANISME ACHETEUR :**

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DU MARCHÉ :**

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de matériels électriques, câbles et accessoires.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes : Minimum : 50 000 € T.T.C. - Maximum : 128 000 € T.T.C.

Durée de l'accord cadre : l'accord cadre sera conclu pour une durée initiale courant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, reconductible une fois (année 2023).

**OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

**CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :**

La date limite de remise des offres est fixée au 08 décembre 2021 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).